

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue en visioconférence le **mardi 19 janvier 2021, à 19 h**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal et déposée sur le site Internet.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Ouimet :**

Madame Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Monsieur Pierre Métras	Conseiller	poste 2
Madame Danielle Caron	Conseillère	poste 3
Monsieur Jacques de Foy	Conseiller	poste 4
Monsieur Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5
Monsieur Robert Dolembreux	Conseiller	poste 6

Sont également présentes, mesdames Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière et Sophie Dionne, directrice-générale adjointe.

\*\*\*\*\*

**001-01-2021**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

« Le conseil de la municipalité de Lac-du-Cerf siège en séance ordinaire ce 19 janvier 2021 par visioconférence Zoom.

Sont présents à cette visioconférence :

Caroline Huot, conseillère au poste 1  
Pierre Métras, conseiller au poste 2  
Danielle Caron, conseillère au poste 3  
Jacques de Foy, conseiller au poste 4  
Raymond Brazeau, conseiller au poste 5  
Robert Dolembreux, conseiller au poste 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de Danielle Ouimet, mairesse.

Assistent également à la séance, par visioconférence : madame Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée et madame Sophie Dionne, directrice générale adjointe.

CONSIDÉRANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence « Zoom »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence « Zoom ». Il est 19 h 00.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**002-01-2021**

## **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

### **MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF ORDRE DU JOUR MARDI 19 JANVIER 2021 – 19 H**

#### 01.00 Ouverture de la séance

01.01 Séance ordinaire du 19 janvier 2021 à huis clos et par visioconférence

#### 02.00 Adoption de l'ordre du jour

#### 03.00 Adoption des procès-verbaux :

- 03.01 8 décembre 2020 – séance ordinaire
- 03.02 21 décembre 2020 - Séance extraordinaire
- 03.03 21 décembre 2020 - Séance extraordinaire sur le budget

#### 04.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 04.01 Registre des comptes à payer au 31 décembre 2020
- 04.02 Registre des comptes à payer au 19 janvier 2021
- 04.03 Registre des salaires du 29 novembre 2020 au 2 janvier 2021
- 04.04 Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière - Délégation de compétence
- 04.05 Résolution autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les salaires et les comptes pouvant encourir des intérêts ou pénalités pour l'année 2021
- 04.06 Dépenses incompressibles 2021
- 04.07 Assiduité des élus municipaux aux soirées de travail et séances du conseil
- 04.08 Tarif pour l'abonnement aux procès-verbaux année 2021
- 04.09 Demande d'aide financière et de soutien - Regroupement des personnes handicapées de la région de Mont-Laurier – Le Prisme
- 04.10 Demande d'aide financière et de soutien – Manne du Jour
- 04.11 Demande d'aide financière et de soutien – Zone Emploi pour Place aux jeunes
- 04.12 Demande d'aide financière et de soutien – École polyvalente Saint-Joseph – bourse d'études aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire
- 04.13 Demande d'aide financière et de soutien – Club des Loisirs du Lac-du-Cerf inc.

- 04.14 Lettre ne demandant pas d'aide financière et de soutien – Association Détente-Santé des 3 Villages inc.
- 04.15 Demande d'aide financière et de soutien – Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf
- 04.16 Fondation du centre hospitalier de Mont-Laurier
- 04.17 Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides – offre de service 2021 – archiviste
- 04.18 Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides – offre de service 2021 – archiviste numérisation des documents
- 04.19 Démission de madame Sophie Dionne au poste de directrice générale adjointe
- 04.20 Bureautech Laurentides – Plan de location d'un appareil multifonctions laser couleur Konica Minolta BIZHUB C300i avec les options TR et LK-110 ainsi que le plan d'entretien « OR »
- 04.21 Constella – Offre de service pour la conception d'un nouveau site Web
- 04.22 Demande au sujet du Projet de loi C-213, Loi canadienne sur l'assurance-médicaments
- 04.23 DHC avocats - offre de services 2021 – forfait téléphonique
- 04.24 Soutien de l'activité de la pêche touristique et sportive au Québec par la modernisation de la station piscicole de Lac-des-Écorces
- 04.25 Les promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf – Rapport final au programme d'aide financière et de crédit de taxes aux entreprises admissibles

#### 05.00 SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 06.00 TRANSPORT

- 06.01 Lettre de Ferme Léonard pour la cession du chemin privé situé au bout du chemin Lac-à-Dick
- 06.02 MRC d'Antoine-Labelle - Participation à l'appel d'offres regroupé pour d'obtenir les services d'une firme en ingénierie pour la surveillance de chantier et le contrôle des matériaux
- 06.03 Soumissions pour tracteur à gazon
- 06.04 Soumissions pour travaux électriques pour hangar au 12, rue Émard
- 06.05 Soumissions pour matériaux d'isolation et autres au 12, rue Émard

#### 07.00 HYGIÈNE DU MILIEU

#### 08.00 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 08.01 Ferme des Léonard - Demande d'aliénation à la CPTAQ
- 08.02 Demande de dérogation mineure DPRL200218 – 10, chemin des Peupliers
- 08.03 Comité consultatif d'urbanisme - dépenses prévues et autorisées – 16 décembre 2020
- 08.04 Formations 2021 pour l'inspectrice en bâtiment et environnement

#### 09.00 LOISIRS

- 09.01 Soumission Rona Deslongchamps – plancher flottant Dubai
- 09.02 Offre d'emploi – Chargé de projet pour le parc La Biche

#### 10.00 CULTURE

11.00 LAC ET ENVIRONNEMENT

11.01 Courriel de monsieur Gilbert Maisonneuve – Installation et enlèvement des bouées

11.02 Offre de service Gascon Équipement enr. – toilette à mobilité réduite – quai public

12.00 AVIS DE MOTION

13.00 RÈGLEMENTS

13.01 Adoption du règlement 370-2021 décrétant les taux de taxes, de tarification et de compensation pour l'exercice financier 2021

14.00 VARIA

15.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

16.00 LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

003-01-2021

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2020**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

004-01-2021

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2020**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

005-01-2021

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire sur le budget du 21 décembre 2020**

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2020 traitant du budget 2021.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

006-01-2021

**Registre des comptes à payer au 31 décembre 2020**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>			
<b>REGISTRE DES COMPTES À PAYER</b>			
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2020</b>			
<b>NO CHÈQUE</b>	<b>À</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>	<b>TOTAL</b>
P2000617	À	P200618	709,65 \$
M2000619			671,80 \$
P2000620			30,00 \$
M2000621	À	M2000628	11 005,15 \$
C2000629	À	C2000636	146 231,68 \$
L2000637	À	L2000647	4 438,92 \$
P2000648	À	P2000656	15 205,08 \$
P2000657			300,00 \$
C2000658	À	C2000661	3 074,30 \$
L2000662	À	L2000665	22 229,36 \$
P2000666	À	P2000675	8 884,43 \$
P2000676			244,20 \$
<b>TOTAL</b>			<b>213 024,57 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

007-01-2021

**Registre des comptes à payer au 19 janvier 2021**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>			
<b>REGISTRE DES COMPTES À PAYER</b>			
<b>AU 19 JANVIER 2021</b>			
<b>NO CHÈQUE</b>	<b>À</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>	<b>TOTAL</b>
M2100001	À	M21000011	9 642,28 \$
L2100012			128,96 \$
C2100013			436,91 \$
L2100014			46,52 \$
P2100015	À	P2100021	63 070,94 \$
<b>TOTAL</b>			<b>73 325,61 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

008-01-2021

**Registre des salaires du 29 novembre 2020 au 2 janvier 2021**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseiller Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement du registre des chèques salaires pour la période du 29 novembre 2020 au 2 janvier 2021, totalisant 55 345.18 \$ et représentant les chèques portant les numéros D2000433 à D2000489.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

009-01-2021

**Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière - délégation de compétence**

Il est proposé par la conseiller Danielle Caron appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 DÉCEMBRE 2020			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB2000250	À	ENB2000263	9 109,19 \$
<b>TOTAL</b>			<b>9 109,19 \$</b>

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

010-01-2021

**Résolution autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les salaires et les comptes pouvant encourir des intérêts ou pénalités pour l'année 2021**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des salaires des employés réguliers jusqu'à concurrence du montant autorisé ainsi que des comptes, dont le non-paiement, avant la prochaine séance ordinaire du conseil, encourrent des intérêts ou pénalités.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

011-01-2021

**Dépenses incompressibles 2021**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses incompressibles 2021 totalisant un montant de 1 739 816.00 \$.

Une copie de la liste des dépenses incompressibles est jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

12-01-2021

### Rapport d'assiduité des élus municipaux aux soirées de travail et séances du conseil

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt les rapports d'assiduité des élus municipaux aux séances de travail et aux séances du conseil (ordinaires et extraordinaires) du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

013-01-2021

### Tarif pour l'abonnement aux procès-verbaux pour l'année 2021

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer le tarif pour l'abonnement aux procès-verbaux pour l'année 2021 à 55 \$.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

014-01-2021

### Demande d'aide financière et de soutien – Regroupement des personnes handicapées de la région de Mont-Laurier – Le Prisme

CONSIDÉRANT que le Regroupement des personnes handicapées de la région de Mont-Laurier – Le Prisme organise toute activité susceptible d'améliorer la qualité des personnes handicapées et de leur famille, soit un camp de jour pour enfant vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme ;

CONSIDÉRANT l'engagement des municipalités au versement d'une contribution de 150\$ par enfant, tel que spécifié dans la résolution MRC\_CC\_9053-10-08 émise par la MRC d'Antoine-Labelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser le Regroupement des personnes handicapées de la région de Mont-Laurier - Le Prisme que la Municipalité de Lac-du-Cerf s'engage à contribuer financièrement pour un montant de 150\$ par enfant provenant de notre municipalité, et ce, sur présentation du formulaire de demande de versement suite à l'activité du camp de jour auquel sera joint une facture du nombre d'enfants ayant participé à ladite activité et l'état des résultats de l'activité.

**ADOPTÉE**

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

015-01-2021

### Demande d'aide financière et de soutien – Manne du Jour

CONSIDÉRANT que l'organisme Manne du Jour présente une demande d'aide financière de 1 000 \$ dans le cadre de la Politique d'aide financière et de soutien aux organismes sans but lucratif;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance des documents joints à la présente demande;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu plusieurs demandes d'aide et que le conseil municipal se doit de trancher;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser l'organisme Manne du Jour que la Municipalité de Lac-du-Cerf ne contribuera pas financièrement à leur demande d'aide financière et de soutien pour l'exercice financier 2021.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

016-01-2021

### Zone Emploi d'Antoine-Labelle (Place aux jeunes) – demande d'aide financière et de soutien pour l'exercice financier 2021

CONSIDÉRANT que l'organisme Zone Emploi d'Antoine-Labelle (Place aux jeunes) présente une demande d'aide financière de 500 \$ dans le cadre de la Politique d'aide financière et de soutien aux organismes sans but lucratif pour les séjours exploratoires s'adressant aux jeunes âgés de 18 à 35 ans établis à l'extérieur de la région ou susceptibles de quitter la région et qui ont terminé ou sont en voie de terminer des études de niveau secondaire, professionnel, collégial ou universitaire ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance des documents joints à la présente demande ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu plusieurs demandes d'aide et que le conseil municipal se doit de trancher;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser Zone Emploi d'Antoine-Labelle (Place aux jeunes) que la Municipalité de Lac-du-Cerf ne contribuera pas financièrement à leur demande d'aide financière et de soutien pour l'exercice financier 2020.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

017-01-2021

**Demande d'aide financière et de soutien – École polyvalente Saint-Joseph – bourse d'études aux élèves de 5e secondaire**

CONSIDÉRANT que l'École polyvalente Saint-Joseph présente une demande d'aide financière de 250 \$ dans le cadre de la Politique d'aide financière et de soutien aux organismes sans but lucratif pour l'octroi de bourses d'études aux élèves de 5e secondaire;

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf participe au programme bourses d'études aux élèves de 5e secondaire en souscrivant pour un don de 250\$ à l'École polyvalente Saint-Joseph. La municipalité souhaite que ce montant soit décerné aux élèves finissants de Lac-du-Cerf et qu'il soit divisé selon le nombre d'étudiants de 5e secondaire de Lac-du-Cerf.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

018-01-2021

**Club des Loisirs du Lac-du-Cerf inc. – demande d'aide financière pour l'exercice financier 2021**

CONSIDÉRANT que le Club de loisirs du Lac-du-Cerf inc. présente une demande d'aide financière de 1 700 \$ pour l'organisation de plusieurs événements au cours de l'année 2021 ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance des documents joints à la présente demande ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser le Club des Loisirs du Lac-du-Cerf inc. que la Municipalité de Lac-du-Cerf s'engage à contribuer financièrement à leur demande d'aide financière comme suit :

Journée « Plaisirs d'hiver »	150 \$
Fête nationale du Québec	800 \$
Fête de Noël pour enfants	500 \$
Les Butineuses	250 \$
	<hr/>
	1 700 \$

Plus l'aide des employés municipaux pour le lendemain de la Fête nationale pour le ménage et le ramassage sur le terrain, et ce, sur présentation du formulaire de demande de versement après chaque événement auquel sera joint l'état des résultats de l'activité.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

019-01-2021

#### **Lettre ne demandant pas d'aide financière et de soutien – Association Détente-Santé des 3 Villages inc.**

CONSIDÉRANT que l'Association Détente-Santé des Trois Villages inc. a adressé une lettre à la Municipalité de Lac-du-Cerf la remerciant de son appui et faisant état de l'annulation de leurs activités en 2020 et possiblement en 2021 en raison de la pandémie de la Covid-19;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf accuse réception de la lettre présentée par l'Association Détente-Santé des Trois Villages inc. dans laquelle l'organisme précise ne pas souhaiter, pour l'année 2021, déposer de demande de soutien financier.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

020-01-2021

#### **Demande d'aide financière et de soutien – Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf**

CONSIDÉRANT que Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf présente une demande d'aide financière de 1 000 \$;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance des documents joints à la présente demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser l'organisme Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf que la Municipalité de Lac-du-Cerf ne contribuera pas financièrement à leur demande d'aide financière et de soutien pour l'exercice financier 2021.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

021-01-2021

#### **Fondation du centre hospitalier de Mont-Laurier**

CONSIDÉRANT la demande de la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier sollicitant un don de 1 \$ par citoyen, et ce, à partir de l'année 2021;

CONSIDÉRANT la présente conjoncture liée à la pandémie de Covid-19 et les difficultés de financement de la Fondation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir une contribution forfaitaire de 700 \$ à la Fondation du centre hospitalier de Mont-Laurier, et ce, à chaque année à compter de 2021.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

**022-01-2021**

**Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides – offre de service 2021 – archiviste**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de gestion documentaire de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides incluant une formation de base en archivistique, présentée le 2 octobre 2020 pour la somme de 2 015.40 \$.

Une copie de la présente offre de services est jointe à la résolution.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

**023-01-2021**

**Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides – offre de service 2021 – archiviste numérisation des documents**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides pour la numérisation des documents administratifs de la Municipalité de Lac-du-Cerf, présentée le 2 octobre 2020 pour la somme de 3 359.00 \$.

Une copie de la présente offre de services est jointe à la résolution.

**ADOPTÉE**

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

024-01-2021

#### Démission de madame Sophie Dionne au poste de directrice générale adjointe

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt la lettre de démission de madame Sophie Dionne au poste de directrice générale adjointe.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

025-01-2021

#### Bureautech Laurentides – Plan de location d'un appareil multifonctions laser couleur Konica Minolta BIZHUB C360i avec les options TR et LK-110 ainsi que le plan d'entretien « OR »

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la location d'un nouvel appareil multifonctions pour les bureaux administratifs;

CONSIDÉRANT que Bureautech Laurentides inc. a déposé une proposition pour un photocopieur multifonctions laser couleur soit : Konica Minolta BIZHUB C360i;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des membres du conseil qu'à compter de février 2021 la Municipalité de Lac-du-Cerf fasse la location d'un photocopieur multifonctions couleur Konica Minolta Bizhub C360i avec les options TR et LK-110 et d'le plan d'entretien « OR » selon la proposition déposée, à savoir:

Konica Minolta Bizhub C360i Location 60 mois Mensualité	140,00 \$/mois plus taxes
Option TR – plateau supplémentaire ( 1 x 500 feuilles )	10,00 \$/mois plus taxes
Option LK-110 – Logiciel qui permet la numérisation PDF rechargeable Transformation de documents en Word et Excel Bloc de 2 heures (installation et formation)	14,00 \$/mois plus taxes

et d'y ajouter le plan d'entretien « OR » se détaillant comme suit :

## PLAN D'ENTRETIEN « OR »

MODÈLE	FRAIS ANNUEL COPIE COULEUR	COPIES NCLUSES COULEUR	COÛT/COPIE SUPPL. COULEUR (3 601 & +)	ENCRE COULEUR	FRAIS ANNUEL COPIE NOIR & BLANC	COPIES NCLUSES NOIR & BLANC	COÛT/COPIE SUPPL. NOIR & BLANC (24 001 & +)	ENCRE NOIR & BLANC
KONICA-MINOLTA BZHUB C360i	\$360.00	3 600	\$ 0.10	NCLUSE	\$360.00	24 000	\$0.015	NCLUSE

**N.B.:** Ce plan d'entretien couvre les troubles matériels de cet appareil. Tout autre problème de logiciel ou de matériel causé par l'équipement du client ou sa mauvaise utilisation est exclu du plan et sera assujetti au taux horaire.

- Protecteur de surtension recommandé : \$ 90.00 (PRODUIT DIGITAL)
- Prise 11 SV, 1 SA, circuit dédié recommandé
- Coûts plus taxes

## AVANTAGES PLAN D'ENTRETIEN « OR »

- ▶ Encre (Toner ultra fin) incluse
- ▶ Garantie totale des pièces
- ▶ Garantie totale sur la main-d'œuvre
- ▶ Inspection préventive périodique (Plan Or)
- ▶ Améliorations techniques sans frais supplémentaires
- ▶ Service sur appel dans un temps réponse moyen de 4 heures
- ▶ Notre équipe technique : 7 techniciens certifiés pour mieux vous servir
- ▶ Remplacement de l'appareil si nécessaire
- ▶ Appareil de dépannage sans frais
- ▶ Garantie minimum de 7 ans de service (avec plan d'entretien or)

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

026-01-2021

### Constella – Offre de service pour la conception d'un nouveau site Web

CONSIDÉRANT la nécessité de refonte du site Web;

CONSIDÉRANT que Constella a déposé une proposition pour un forfait MuniWeb en date du 9 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la soumission de Constella – Agence créative au coût de 9 600.00 \$ pour la conception d'un nouveau site Web (128 heures) et incluant 30 heures d'intégration.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

027-01-2021

**Demande au sujet du Projet de loi C-213, Loi canadienne sur l'assurance-médicaments**

CONSIDÉRANT la demande d'appui du député fédéral Peter Julian au projet de loi C-213 concernant la Loi canadienne sur l'assurance-médicaments présentée à madame la Mairesse le 1<sup>e</sup> décembre 2020;

CONSIDÉRANT que cet appui se manifeste par voie de signature d'une pétition électronique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de ne pas donner suite à la demande d'appui au projet de loi C-213 concernant la Loi sur l'assurance-médicaments au Canada.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

028-01-2021

**DHC avocats - offre de services 2021 – forfait téléphonique**

CONSIDÉRANT que la firme DHC AVOCATS nous offre le renouvellement du service illimité de consultations téléphoniques pour l'année 2021, et ce, au même tarif que l'an dernier, soit 400 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal de Lac-du-Cerf accepte l'offre de services de la firme DHC AVOCATS pour l'année 2021 au montant de 400 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

029-01-2021

**Soutien de l'activité de la pêche touristique et sportive au Québec par la modernisation de la station piscicole de Lac-des-Écorces**

ATTENDU QUE les régions touristiques rurales accueillent beaucoup d'adeptes de la pêche ce qui crée une activité économique considérable et importante pour ces régions;

ATTENDU QUE selon une étude du gouvernement du Québec, les dépenses annuelles des pêcheurs au Québec étaient de 1 059 800 000 \$ en 2012;

ATTENDU QUE les organismes d'ensemencement des Laurentides, de l'Abitibi, de la Mauricie, de Lanaudière et de toutes les autres régions du Québec ont besoin d'un approvisionnement en poissons de provenance publique pour maintenir la qualité de la pêche sur leur territoire;

ATTENDU QUE ces organismes contribuent à garder l'activité de la pêche attractive et à intéresser la relève;

ATTENDU QUE les pourvoiries et les ZECS s'approvisionnent majoritairement auprès des piscicultures privées qui ne répondent pas à la demande ou ne peuvent y répondre en fonction de la capacité de payer des Acheteurs;

ATTENDU QUE les piscicultures privées produisent de moins en moins de poissons et connaissent de plus en plus de difficultés financières;

ATTENDU QUE la fermeture de la station piscicole de Lac-des-Écorces causerait une diminution supplémentaire du volume annuel produit et introduit annuellement;

ATTENDU QUE les impacts sur l'intérêt de la pêche seraient instantanés et par conséquent les dépenses y étant associées diminueraient;

ATTENDU qu'un comité de travail a été mis en place en mai 2019 par madame Chantale Jeannotte, députée de Labelle;

ATTENDU qu'une étude a été réalisée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, commandée par le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, pour évaluer les hypothèses de conversion de la station piscicole de Lac-des-Écorces en coopérative, OBNL, partenariat public privé, production mixte de poissons et production végétale par aquaponie, de poisson de table, production de 5 à 50 tonnes, en recirculation ou « flow true », etc.;

ATTENDU QUE suite à cette étude, aucun modèle d'affaires évalué n'est viable ou vraisemblablement réalisable;

ATTENDU QUE la volonté du gouvernement du Québec est de mettre fin aux opérations de la station piscicole de Lac-des-Écorces;

ATTENDU que les arguments ayant mené à la décision de fermer la station piscicole de Lac-des-Écorces ont été basés sur une évaluation d'impact financier erroné en regard des estimations de coûts, ajustées pour l'éventuelle poursuite de la mise à niveau de la station piscicole de Baldwin;

ATTENDU qu'il y a une incapacité d'augmenter la production de la station piscicole de Baldwin aux besoins actuels pour le maintien de l'industrie touristique de la pêche au Québec;

ATTENDU qu'il est important de maintenir l'attrait des Québécois pour les activités extérieures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité de demander à monsieur Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs de :

- Soutenir les économies des régions du Québec en leur permettant de demeurer attractives en introduisant un volume croissant de poissons;
- Moderniser la station piscicole de Lac-des-Écorces afin de maintenir et augmenter la capacité de production de poissons de provenance publique, et ce, sur plusieurs sites distincts;
- Développer un modèle de mise à disposition des poissons produits par le gouvernement pour les ZECS, pourvoiries et autres par l'entremise des expertises développées sur les territoires.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

030-01-2021

**Les promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf – Rapport final au programme d'aide financière et de crédit de taxes aux entreprises admissibles**

CONSIDÉRANT le dépôt par l'organisme Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf du rapport final au programme d'aide financière et de crédit de taxes aux entreprises admissibles en date du 3 décembre 2020;

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter pour dépôt le rapport final au programme d'aide financière et de crédit de taxes aux entreprises admissibles pour l'organisme Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf et de verser la tranche finale du programme de 1 250 \$.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**TRANSPORT**

031-01-2021

**Lettre de Ferme Léonard pour la cession du chemin privé situé au bout du chemin Lac-à-Dick**

CONSIDÉRANT le dépôt d'une lettre visant la cession du chemin privé situé au bout du chemin Lac-à-Dick;

CONSIDÉRANT les corrections demandées afin de rendre celui-ci conforme suivant la visite de l'inspectrice municipale;

CONSIDÉRANT la difficulté d'évaluer la qualité du chemin en période hivernale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de procéder à l'inspection finale au printemps.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

032-01-2021

**MRC d'Antoine-Labelle - Participation à l'appel d'offres regroupé pour d'obtenir les services d'une firme en ingénierie pour la surveillance de chantier et le contrôle des matériaux**

ATTENDU que la municipalité participe au service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle suite à son adhésion à l'Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que, pour l'année 2021, la municipalité prévoit mettre en chantier 1 projet qui requiert une surveillance de chantier ainsi qu'un contrôle des matériaux;

ATTENDU que la MRC a proposé aux municipalités participant au service d'ingénierie et ayant des projets à mettre en chantier en 2021 de se regrouper afin de lancer un appel d'offres pour obtenir les services d'une firme d'ingénierie pour de la surveillance de chantier et le contrôle des matériaux;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 934.1 du Code municipal du Québec des municipalités peuvent s'unir pour obtenir des services et déterminer les modalités de cette union;

ATTENDU les documents préliminaires d'appel d'offres préparés par la MRC, incluant l'énoncé des besoins spécifiques de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la municipalité participe à un appel d'offres public regroupé afin d'obtenir les services d'une firme en ingénierie pour la surveillance de chantier et le contrôle des matériaux et que le processus de cet appel d'offres soit conduit par la MRC d'Antoine-Labelle et assujetti à son règlement sur la gestion contractuelle.

Il est de plus résolu par les membres que les offres reçues soient évaluées en vertu du système de pondération et d'évaluation prévu à l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec et que le comité de sélection soit composé de trois membres nommés par la directrice générale de la MRC, dont un représentant des municipalités participantes.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

033-01-2021

**Soumissions pour tracteur à gazon**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé des soumissions pour l'achat d'un tracteur à gazon;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

Lavoie 2 temps 4 temps	Zero turn Arien 23hp kawa 52''	4 954.30 \$ + tx
Lavoie 2 temps 4 temps	Zero turn à bras Ultima 60''	5 899.00 \$ + tx
Lavoie 2 temps 4 temps	Zero turn Kioti 54''	7 300.00 \$ + tx
Moto Falardeau	Hustler Raptor SD54	5 499.00 \$ + tx

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de procéder à l'achat du tracteur à gazon Hustler Raptor SD54 chez Moto Falardeau au montant de 5 499.00 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

**034-01-2021**

**Soumissions pour travaux électriques pour hangar au 12, rue Émard**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé des soumissions pour les travaux électriques visant à isoler le hangar situé au 12, rue Émard;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

DP Meilleur électriciens inc.	1 545.71 \$ + tx
Germain Villeneuve électricien	2 694.26 \$ + tx

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adjugé le contrat de travaux électriques visant à isoler le hangar situé au 12, rue Émard au plus bas soumissionnaire, soit à DP Meilleur électriciens inc. pour la somme de 1 545.71 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

**035-01-2021**

**Soumissions pour matériaux d'isolation et autres au 12, rue Émard**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé des soumissions pour les matériaux visant à isoler le hangar situé au 12, rue Émard;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

Centre de rénovation BMR Notre-Dame-du-Laus	2 953.69 \$ + tx
Matériaux H. Bondu inc.	3 136.53 \$ + tx

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'acheter les matériaux visant à isoler le hangar situé au 12, rue Émard au plus bas soumissionnaire, soit Centre de rénovation BMR Notre-Dame-du-Laus au coût de 2 953.69 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**036-01-2021**

#### **Ferme des Léonard - Demande d'aliénation à la CPTAQ**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau et appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'appuyer la demande d'aliénation d'une partie des terres appartenant à La ferme des Léonard présentée à la CPTAQ à des fins de vente pour exploitation forestière et agricole.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**037-01-2021**

#### **Demande de dérogation mineure DPRL200218 – 10, chemin des Peupliers**

CONSIDÉRANT que Monsieur Pierre Doré a déposé une demande de dérogation mineure dans le but de régulariser la marge avant du garage et la marge par rapport à la maison d'un abri situés au 10, chemin des Peupliers;

CONSIDÉRANT que les deux bâtiments ont été construits avec un permis en 1990 et 1993;

CONSIDÉRANT que le garage est situé à 6,20 mètres, ce qui constitue un empiètement de 0,80 mètres par rapport à la marge avant minimale requise;

CONSIDÉRANT que la remise est située à 1,87 mètres de la maison ce qui constitue un empiètement de 1,13 mètres par rapport à la marge minimale requise;

CONSIDÉRANT que l'article 8.3.1 b) et f) du règlement 198-2000 relatif au zonage spécifie qu'un bâtiment accessoire doit respecter une marge de recul de 3 mètres par rapport au bâtiment principal et une marge avant de 7 mètres;

CONSIDÉRANT que les mesures mentionnées sont prises en référence du certificat de localisation préparé par Guy Létourneau arpenteur-géomètre, en date du 25 novembre 2020 et portant la minute 10012;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 16 décembre 2020 (CCU-031-12-2020);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la demande de dérogation mineure DPDRL200218 en partie seulement soit en ce qui concerne la marge avant du garage, mais de faire déplacer l'abri en respect avec la réglementation en vigueur et après avoir pris un permis à cet effet.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

038-01-2021

**Comité consultatif d'urbanisme - dépenses prévues et autorisées au 16 décembre 2020**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau et appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de payer les frais de déplacement ci-dessous :

Membres du CCU et employés municipaux

Bernard Émard	34 \$
Yves Dubois	34 \$
Nicolas Pentassuglia	34 \$
Stéphane Poirier	34 \$
Raymond Brazeau	0 \$
Danielle Ouimet	0 \$
Annabelle Pilote	0 \$

TOTAL 136 \$

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

039-01-2021

**Formations 2021 pour l'inspectrice en bâtiment et environnement**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Annabelle Pilote, inspectrice en bâtiment et environnement à s'inscrire aux formations suivantes de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement (COMBEQ), offertes en ligne :

FORMATION	DATES	COÛT
Composer avec les situations et les clientèles difficiles	17 et 18 février 2021	304.85 \$
Modifications 2020 au Q-2, r.22	25 février 2021	201.00 \$
Les mystères du lotissement	22 et 24 mars 2021	304.85 \$
L'ABC de la lutte contre l'herbe à poux	7 avril 2021	120.00 \$
GRAND TOTAL		930.70 \$

**ADOPTÉE**

## LOISIRS

040-01-2021

### Soumission Rona Deslongchamps – plancher flottant Dubai

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé une soumission pour la réfection du plancher du centre communautaire représentant une superficie d'environ 4 000 pi<sup>2</sup>;

CONSIDÉRANT la soumission suivante :

Plancher flottant Dubai	2.35 \$/ pi <sup>2</sup>
180 boîtes x 54.98 \$ =	9 896.40 \$

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Rona Deslongchamps pour l'achat de plancher flottant Dubai pour la réfection du centre communautaire situé au 15, rue Émard au montant de 9 896.40 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 19 janvier 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

041-01-2021

### Offre d'emploi – Chargé de projet pour le parc La Biche

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale madame Jacinthe Valiquette à procéder à la création et l'affichage d'une offre d'emploi – Chargé de projet pour le Parc La Biche.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

## CULTURE

### LACS ET ENVIRONNEMENT

042-01-2021

### Courriel de monsieur Gilbert Maisonneuve – Installation et enlèvement des bouées

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accuser réception du courriel de monsieur Gilbert Maisonneuve renonçant à son mandat d'installation et d'enlèvement des bouées et de procéder à un appel à tous dans le journal *La Voix du Cerf* afin de trouver des bénévoles.

**ADOPTÉE**

043-01-2021

**Offre de service Gascon Équipement enr.**  
**Toilette à mobilité réduite – quai public**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de Gascon Équipement enr. en date du 6 décembre 2020 pour l'installation et la location d'une toilette à mobilité réduite de la mi-mai à la mi-septembre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Gascon Équipement enr. pour l'installation et la location d'une toilette à mobilité réduite au quai public pour la somme de 350 \$/mois incluant une vidange et un nettoyage par semaine.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENTS**

044-01-2021

**Adoption du règlement 370-2021 décrétant les taux de taxes, de tarification et de compensation pour l'exercice financier 2021**

ATTENDU le dépôt d'un avis de motion et la présentation d'un projet de règlement numéro 370-2021 décrétant les taux de taxes, de tarification et de compensation pour l'exercice financier 2021;

ATTENDU l'adoption, par la résolution 410-12-2021 du projet de règlement numéro 370-2021 décrétant les taux de taxes, de tarification et de compensation pour l'exercice financier 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 370-2021 décrétant les taux de taxes, de tarification et de compensation pour l'exercice financier 2021;

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public ; les citoyens avaient jusqu'à 14 h afin de présenter leur(s) question(s) par téléphone ou par courriel.

La mairesse fait lecture de la question reçue par courriel de monsieur Claude Montambault, en date du 16 janvier 2021 à savoir :

*Questions relatives à l'item 11.02*

*De quoi parle-t-on spécifiquement? Pourriez-vous me fournir un peu plus d'information?*

*Est-ce un ajout à la toilette existante à l'extérieur de la mairie? Je présume que celle-ci ne convient pas aux personnes à mobilité réduite.*

*Si cela était possible, j'aurais préféré une modification à la toilette existante plutôt que l'installation d'une deuxième toilette au quai... à moins que cette toilette fasse partie d'un nouveau plan d'aménagement pour l'ensemble des installations du quai.*

*Est-ce que l'on pense faire de même pour les toilettes au camping Petit Égaré, à la plage et possiblement aux autres sentiers, qui elles aussi ont des limitations pour les personnes handicapées?*

*Merci pour votre temps,  
Claude Montambault  
23 chemin du Cerf*

Réponse faite à monsieur Claude Montambault :

Bonjour Monsieur Montambault,

Avant toute chose, je souhaite vous remercier d'avoir pris le temps d'adresser votre question aux membres du Conseil.

La toilette dont il est question comble un besoin que nous avons constaté au quai public. L'installation d'une toilette vise d'une part, à protéger la qualité de l'eau du lac et d'autre part, à répondre aux besoins des gens, notamment des familles avec de jeunes enfants qui souhaitent profiter des installations avant de partir sur le lac ou lors de l'attente précédant le moment de partir. Cette dernière sera adaptée pour les gens à mobilité réduite et offrira une proximité permettant de ne pas se rendre à l'hôtel de ville.

Pour répondre à votre seconde question à savoir si de telles installations sont prévues ailleurs, notamment au camping Le petit Égaré, à la plage et aux autres sentiers ; la réponse est non. Pour l'instant, de telles installations ne sont pas prévues notamment en raison de l'accessibilité. L'une des possibilités serait l'installation de toilettes à l'entrée des parcs susmentionnés, mais il serait toutefois ardu de prévoir une telle installation tout au long du parcours, le terrain ne le permettant pas. Notez que présentement au parc la Biche, près du relais récréatif, il y a une toilette d'aménagée pour les personnes à mobilité réduite.

En souhaitant que cela réponde à vos questions.

\*\*\*\*\*

045-01-2021

## LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 30.

**ADOPTÉE**

Danielle Ouimet  
maire

Jacinthe Valiquette  
directrice générale et secrétaire-trésorière

*Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

Danielle Ouimet  
Mairesse